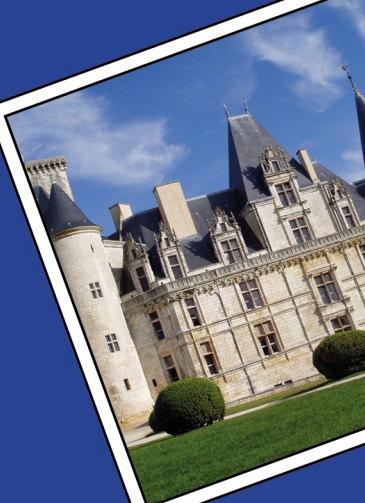


# DOSSIER DE PRESSE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE  
DE LA CHARENTE



**23<sup>e</sup> semaine européenne  
pour l'emploi des  
personnes handicapées :  
remise des Trophées de la  
Réussite**

*Jeudi 21 novembre 2019 à 10 heures  
Salons de l'hôtel de la préfecture*



## SOMMAIRE

<u>Préambule.....</u>	<u>3</u>
<u>Les Trophées de la réussite.....</u>	<u>4</u>

### **Contact presse**

Pierre GÉ

*pierre.ge@charente.gouv.fr*

Préfecture de la Charente

Service départemental de la communication interministérielle

7-9, rue de la préfecture – CS 92301 – 16023 Angoulême Cedex

05.45.97.62.37 – 06.49.00.12.76

[www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

## PRÉAMBULE

Dans le cadre de la 23<sup>e</sup> semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la préfecture de la Charente s'associe aux événements organisés par Cap Emploi Charente.

Tout au long de la semaine, plusieurs opérations seront menées en préfecture, notamment :

- « Un jour, un métier en action », inspiré du DuoDay et qui permet à une personne en situation de handicap d'intégrer un service de la préfecture durant une journée ;
- l'installation d'un stand Cap Emploi proposant le jeu Handipoursuite et l'atelier « se mettre dans le noir » pour tenter de découvrir des senteurs, des goûts et des couleurs à l'aveugle ;
- le témoignage d'un agent présentant un handicap invisible.

# LES TROPHÉES DE LA RÉUSSITE

## Les modalités

Les Trophées de la réussite ont pour objectif d'honorer et de valoriser des personnes en situation de handicap ayant accompli un parcours d'insertion et souvent de retour à l'emploi.

Il permet également de mettre en valeur les professionnels de Cap Emploi et les employeurs qui participent à la réussite de ces personnes.

En collaboration avec Radio Diffusion Charente, cette opération a aussi pour objectifs de :

- sensibiliser un large public aux questions du handicap ;
- valoriser la volonté des personnes en situation de handicap pour accéder à un emploi durable ;
- mettre en avant le rôle majeur des entreprises dans l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- souligner le rôle de l'AGEFIPH grâce à l'accessibilité des mesures de maintien et/ou d'adaptation dans l'emploi ;
- promouvoir l'expertise de Cap Emploi dans l'analyse des situations de travail et la recherche de solutions adaptées au handicap ;
- rappeler la collaboration et la coordination des acteurs institutionnels.

## Les personnes récompensées par les Trophées de la réussite

### Raphaël

Boulangier en CDI et atteint d'une maladie professionnelle entraînant l'impossibilité de soulever des charges lourdes, Raphaël a souhaité être accompagné par les services de Cap Emploi pour amorcer une démarche de reconversion professionnelle ; son métier de Boulangier ne pouvant plus être exercé à court terme.

Il a été reçu par une chargée de mission en évolution et transition professionnelle dont le rôle est la sécurisation des parcours, pour éviter les ruptures d'insertion professionnelle.

Le conseil en évolution professionnelle a permis à Raphaël de prendre conscience de ses capacités à rebondir et à se projeter grâce à l'accompagnement soutenu de sa chargée de mission lui proposant de nombreuses offres d'emploi et le préparant aux entretiens de recrutement .

Une mise en relation sur une offre d'emploi confiée par la communauté de communes des 4B Sud-Charente a permis à Raphaël d'être recruté sur un poste d'agent d'entretien et de surveillance en école primaire, parfaitement adapté à ses souhaits et ses contre-indications. Ce recrutement a été effectué lors d'un job dating de Cap Emploi en partenariat avec le SA XV.

## **Bertrand**

Bertrand, viticulteur, a subi un grave accident de travail entraînant de lourds problèmes moteurs. Le service médical de la MSA a fait un signalement de cette situation à Cap Emploi.

Suite à ce signalement, la chargée de maintien a entrepris une visite sur site afin de procéder à une étude de poste et ainsi préconiser des aménagements techniques (outils spécifiques pour la taille de vigne) permettant la reprise du travail, grâce à son expertise de l'ergonomie des situations de travail.

Bertrand a bénéficié d'aménagements techniques financés par l'AGEFIPH, d'un auxiliaire professionnel ayant pour objectif de compenser le handicap grâce à des moyens humains afin de favoriser l'autonomie de la personne handicapée dans son parcours professionnel.

Actuellement, la chargée de maintien de Cap Emploi accompagne Bertrand dans la reconnaissance de la lourdeur du handicap, dispositif de l'AGEFIPH ayant pour objectif de compenser financièrement les charges importantes supportées par une entreprise du fait des conséquences du handicap d'une personne sur la tenue de son poste après mise en place de l'aménagement optimal de la situation de travail.

## **Clarisse**

Reçue en entretien diagnostique par un psychologue du travail, il a pu mettre en avant les compétences professionnelles de Clarisse et faire le point sur la nécessité de travailler à temps partiel au vu de ses contre-indications.

Suite à une diffusion de son CV, Cap Emploi a recueilli une offre transmise par le Courrier Français, hebdomadaire local à la recherche d'une personne dans le cadre d'un remplacement d'un salarié en arrêt maladie sur un poste d'employé de presse.

Clarisse est recrutée en CDD, avec plusieurs avenants suite au prolongement des arrêts maladie du titulaire du poste. Suite au départ de ce dernier de l'entreprise, Clarisse est finalement recrutée en CDI et s'épanouit complètement sur son poste de travail aujourd'hui.

## **Sylvie**

Suite à un licenciement pour inaptitude médicale d'un emploi d'aide-soignant qu'elle a exercé pendant 20 ans, Sylvie réalise un bilan de compétences en 2017 et envisage la création d'activité.

Au cours de son accompagnement avec Cap Emploi, elle est orientée vers différents partenaires et interlocuteurs pour l'avancée de son projet de création, notamment vers le dispositif d'appui à la création d'entreprise de l'AGEFIPH.

L'avancée sur les différentes démarches et leur chronologie ont demandé un grand investissement personnel et une grande ténacité à Sylvie. Elle a ainsi pu se préparer et suivre des formations (étude des risques et la maîtrise des points critiques [*Hasard Analysis Critical Control Point*-HACPP], permis BE , etc.) pour mener à bien son projet. Aujourd'hui, elle poursuit une formation au certificat de compétences professionnelles (CCP 2) de cuisinier pour enrichir sa structure d'une prestation de qualité en chambre d'hôtes.

## **Samuel**

Samuel, âgé de 18 ans, était scolarisé en 2018/2019 au lycée Pierre-André Chabannes de Chasseneuil-sur-Bonnieure en section ULIS (unité locale d'inclusion scolaire). Les sections ULIS permettent la scolarisation dans le premier et le second degré de petits groupes d'élèves présentant des troubles compatibles, par un accompagnement renforcé de l'équipe éducative.

Em mars 2019, lors du forum de l'emploi au sein du lycée, Cap Emploi a rencontré des élèves en classe ULIS ayant pour projet de poursuivre leurs études en CAP commerce par la voie de l'apprentissage, dont Samuel. Au cours de son année scolaire, il a pu effectuer des stages en entreprises dans le milieu de la vente, notamment au Carrefour Contact de Champagne-Mouton où il a donné toute satisfaction à l'équipe de travail et à la direction.

Après une rencontre entre Cap Emploi et le directeur de l'établissement pour le sensibiliser sur l'insertion des jeunes en situation de handicap et lui présenter les aides à l'apprentissage, à l'accueil et à l'intégration, Samuel est entré en formation à la Chambre des métiers de Barbezieux pour préparer un CAP « employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires ».